



Vallée de Somme, Vallée idéale

Aménagement des berges et de la Véloroute Vallée de Somme dans la traversée d'Abbeville

Amiens, le mercredi 22 novembre 2023

Dans le cadre du programme « Vallée de Somme, Vallée idéale », le Conseil départemental de la Somme va poursuivre l'aménagement de la Véloroute Vallée de Somme dans la traversée d'Abbeville le long du boulevard Voltaire, entre le pont de la gare et le pont d'Hocquet. Les travaux débuteront le 4 décembre 2023, pour une durée d'environ 4 mois.

Abbeville, une escale à haut niveau de service sur le parcours de la Vallée idéale

L'aménagement de la Véloroute dans la traversée d'Abbeville a pour ambition d'inscrire Abbeville, 2^{ème} ville du département et porte d'entrée de la Baie de Somme, comme l'une des escales majeures sur le parcours aménagé le long du fleuve, de la source à la Baie (Saint-Quentin à Saint-Quentin).

Cette opération, emblématique du programme « Vallée de Somme, Vallée idéale », comprend des travaux lourds pour aménager un itinéraire qualitatif le long du fleuve, ouvert à tous les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes, pêcheurs ou encore joggeurs.

Prévus en deux phases, dont une a déjà été réalisée en 2021 du chemin du Pâtis au pont de la gare, ces travaux accordent une large place à la biodiversité et au paysage : végétalisation des berges, radeaux flottants, plantations...

Le patrimoine culturel est aussi largement pris en compte avec la mise en valeur des sites à proximité de l'itinéraire, comme la statue de la femme nue, devenue le support d'une œuvre artistique récemment mise en place sous le pont dans le cadre de l'opération « Un pont, une œuvre » portée par le Département.

Cette ambition, partagée avec la Ville d'Abbeville et la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, s'amplifie grâce à des travaux sur des itinéraires connexes comme la Traverse du Ponthieu ou la Ronde de l'eau, qui donneront lieu à la réhabilitation prochaine du Pont de Béthune.

Un aménagement entre le pont de la gare et le pont d'Hocquet

Avant de poursuivre l'aménagement de la Véloroute sur 1 kilomètre entre le pont de la gare et le pont d'Hocquet, il est nécessaire de conforter et de stabiliser les berges du canal afin de disposer d'une plateforme élargie et pérenne. Les travaux envisagés concernent uniquement la rive gauche du canal de la Somme.

Une première section entre le pont de la gare et l'écluse sera aménagée à l'aide de tunage en bois permettant de maintenir une largeur de plateforme régulière, ainsi qu'une altimétrie constante au-dessus du niveau normal de navigation.

Le niveau d'eau sur cette section varie de 4,70m jusqu'à 5,20m car elle se situe sur le dernier bief avant le canal maritime qui sert, entre autres, de bassin de stockage pour la réalisation des chasses hydrauliques en baie de Somme (8 fois par mois), destinées à limiter les effets de l'ensablement de la Baie de Somme.

Ce bief participe également à la régulation du fleuve et subit, selon les périodes, un marnage pouvant atteindre 0,50m. Ces contraintes nécessitent l'emploi de matériaux spécifiques plus pérennes que ceux habituellement utilisés le long de la Véloroute, qui privilégient les techniques exclusivement végétales.

Une seconde section entre l'aval de l'écluse et le Pont d'Hocquet, déjà en partie aménagée à l'aide d'enrochement, sera complétée. La berge à l'aval de l'écluse fait partie du canal maritime, soumise à un marnage plus fort d'environ 1m, notamment en période de chasses hydrauliques et lors des marées à fort coefficient.

Travaux pour une durée d'environ 4 mois

Les travaux débuteront le 4 décembre 2023, pour une durée d'environ 4 mois. Ils se dérouleront principalement à partir du fleuve et sur le chemin de halage existant. Il y aura peu d'impact sur la circulation du boulevard Voltaire.

À l'issue de ces travaux sur berges, l'aménagement de la Véloroute sur la plateforme du chemin de halage reconstituée sera réalisé.



Image de synthèse - Conseil départemental de la Somme / SPL Vallée idéale développement

Le coût des travaux d'aménagement sur les berges, intégralement financés par le Conseil départemental, est de 375 000 €. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un aménagement complet de cette section (travaux sur berges et réalisation de la Véloroute) estimé à près de 2 millions d'euros.

Invitant les usagers de la route à respecter la signalisation mise en place, le Conseil départemental de la Somme les appelle à la prudence durant toute la durée du chantier et les remercie de leur compréhension.

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

